



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 23 mars 2022

OBJET :

DE-22-03-1-18) PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE
PROMENADE ET DE RANDONNEE (PIPDR)

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt-trois mars à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le vendredi 11 mars 2022 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. PITAVY, Mme POLLARD, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER.

Absents excusés : Mme ALBERT (pouvoir à M. LEROY), M. CHARDON (pouvoir à M. BONAVENTURE), Mme SERVIAN (pouvoir à M. PITAVY), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme ODDON (pouvoir à Mme SÉGURET).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220323-lmc1H9423H1-DE
Date de réception en Préfecture : 29/03/2022
Date de Publication : 31/03/2022

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'environnement, et notamment l'article L361-1 ;

Vu la délibération du Conseil Départemental du 22 novembre 1999, adoptant le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) ;

Vu la délibération du Conseil Départemental du 26 juin 2017 approuvant la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) ;

Considérant que le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est un outil juridique de protection assurant la pérennité de la pratique de la randonnée ;

Considérant la proposition du Département du Val-de-Marne de créer un nouvel itinéraire intitulé « Promenades et Randonnées (PR) de Vincennes et son patrimoine » à inscrire au PDIPR lors de sa prochaine mise à jour prévue au 1^{er} semestre 2022 ;

Considérant l'intérêt pour la ville que cet itinéraire soit inscrit dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 17 mars 2022, ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Émet un avis favorable à l'inscription de l'itinéraire intitulé « PR de Vincennes et son patrimoine » (cf. annexe) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé